

# Purée Gourmande - 25g [PG 38561] Surgelée

Fiche technique produit



Ingrédients <sup>1</sup>	Pommes de terre (93%), <b>beurre</b> concentré (4%), <b>lait</b> entier en poudre, sel, noix de muscade, poivre blanc, émulsifiant E471, épice (curcuma).  *Traces éventuelles de : Blé.
Variété de la pomme de terre	Chair jaune.
Origine de la pomme de terre	Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne.
Mode de préparation	

#### Mode de préparation

•			
	Produit surg	gelé (- 18° C)	
Micro-onde⁵	+ 75 ml de lait ou d'eau pour 250 g		
Wilcro-office	900 W	+/- 4 minutes	
Casserole	+ 100 ml de lait ou d'eau pour 250 g		
	A feu moyen	+/- 6,5 minutes	
Four combi-steamer <sup>5</sup>	Pour 2500 g		
Four Compristediner	A 100° C	+/- 12 minutes	

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les temps de cuisson peuvent varier en fonction de la puissance et de la charge du four.

#### Conservation

### Ne jamais recongeler un produit dégelé

Transport - stockage : - 18° C

Conservation:

Compartiment à glace du réfrigérateur \* (- 6° C) :
 Congélateur \*\*\* (- 18° C) :
 Plusieurs mois

(voir marquage sachet)

Expiration: 18 mois à - 18° C

<sup>1</sup>Allergènes majeurs [cf au Règlement (UE) n° 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (FIC)]

	Présence dans le produit		Risque de contamination croisée	
	Oui	Non	Oui	Non
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales		x	x	
Crustacés et produits à base de crustacés		х		х
Mollusques et produits à base de mollusques		x		x
Œufs et produits à base d'œufs		х		х
Poissons et produits à base de poissons		x		x
Arachides et produits à base d'arachide		х		x
Soja et produits à base de soja		x		х
Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)	х			x
Fruits à coque et produits à base de ces fruits		x		х
Céleri et produits à base de céleri		х		х
Moutarde et produits à base de moutarde		х		х
Lupin et produits à base de lupin		x		х
Graines de sésame et produits à base de sésame		х		х
Anhydride sulfureux et sulfites exprimée en SO2 (concentration > à 10 mg/kg ou litre)		х		х



**Traçabilité** Date de production (n° de lot composé de 8 chiffres) : Exemple : <u>L0055</u> 25 22

L0055 25 22

0 année de production :2020055 jour de production :24 Février

25 n° de machine de conditionnement

22 heure de conditionnement

## Spécifications produit

ANA	ANALYSE CHIMIQUE			
Matières sèches Cible	25 %	Min.	- %	
VALEUR NUTRITIVE PA	AR 100 GR DE PRO	ODUIT SURGE	LE	
			AR³	
Kilojoules (kJ)	466			
Kilocalories (kcal)	111		6 %	
Matières grasses (g)	4		6 %	
dont saturées (g)	2.4		12 %	
Glucides (g)	16		6 %	
dont sucres (g)	0.8		1 %	
Fibres alimentaires (g)	1.5			
Protéines (g)	2		4 %	
Sel (g)	0.8		13 %	
<sup>3</sup> Apport de référence pour un adulte-type (8 400 kJ / 2	? 000 kcal)			
ANALYSE	MICROBIOLOGIC	QUE		
		m	M	
Germes totaux		10 000/g	100 000 / g	
Coliformes totaux		100 / g	1 000 / g	
E. coli		10/g	100 / g	
Staphylococcus aureus		10/g	100 / g	
Levures		100/g	1000/g	
Moisissures		100/g	1000/g	
Bacillus cereus		100/g	1 000 / g	
Listeria monocytogenes		< 10 / g	100 / g	
Salmonelle	Abse	nce sur 25 g		



# **Pratiques alimentaires**

	Oui	Non
Végétarien	х	
Lacto-Végétarien	х	
Vegan		х
Halal	х	
Kasher		х

	rtifi		
~		Lau	UHS

www.lutosa.com/fr/telechargements

BRC

ACG

FCA

## Attestations

OGM	Lutosa SA atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique ne contient pas d'Organismes
	Génétiquement Modifiés (OGM) et n'est pas concerné par la modification de législation concernant
	l'étiquetage des denrées OGM selon les règlements (UE) n° 1829/2003 <sup>4</sup> et n° 1830/2003 <sup>4</sup> .
Non ionisation	Lutosa SA atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique ne subit aucun traitement
Non irradiation	d'ionisation ou d'irradiation conformément à la Directive 1999/2/CE <sup>4</sup> .
Contaminants	Lutosa SA atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique est conforme aux règlements (UE) n° 2023/915 <sup>4</sup> et n° 333/2007 <sup>4</sup> .
Pesticides	Lutosa SA atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique est conforme au règlement (UE)
	n° 396/2005⁴ concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou
	sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale et modifiant la Directive 91/414/CEE <sup>4</sup> .
Fachallaga animaina	
Emballage primaire	Lutosa SA atteste que l'emballage primaire utilisé pour le conditionnement du produit mentionné dans
	cette fiche technique est conforme au règlement (UE) n° 1935/2004 concernant les matériaux et objets
	destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les Directives 80/590/CEE <sup>4</sup> et 89/109/CE <sup>4</sup> et conforme au règlement (UE) n° 1169/2011 <sup>4</sup> concernant l'information au consommateur
	sur les denrées alimentaires.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>L'ensemble des Directives et Règlements sont consultables via

http://europa.eu/eu-law/legislation/index fr.htm